

Vous êtes ...

une association,
une école, un collège, un lycée,
une université,
un organisme de recherche, privé ou public.



Vous menez ...

des actions en faveur de
la culture scientifique et technique
pour des élèves (de tous âges),
des étudiants, le grand public,
un public plus averti.

Le meilleur projet

proposé par une association ou
un établissement scolaire sera soutenu par
UNE BOURSE DE 2.000 EUROS.

La meilleure initiative

proposée par un organisme (établissement
ou laboratoire) se verra attribuer **le label**
« Ile de Science Paris-Saclay ».



16 juin 2017

Lancement du concours

13 juillet 2017

Date limite de dépôt des dossiers de candidature

13 octobre 2017

Proclamation des résultats